

COMMUNE DE COUFLENS
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 8
présents : 5
votants : 7

L'an deux mil, le 5 février, le Conseil Municipal de la Commune de COUFLENS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DENAT Jean-Gérard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2000

Présents : Mrs DENAT Jean-Gérard (Maire), RIEU Daniel (Adjoint), SOUQUE Serge (Adjoint), BOULOUPS Bernard et RICHL Henri

Procurations : FALBA Jérôme à M. BOULOUPS Bernard et Mme BONHOMME Sylvette à Mr RICHL Henry
Absents excusés : M. CLEE Raymond.

Objet : **Renforcement de l'alimentation en eau potable de Couflens et Salau**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que tous les ans, plus particulièrement en période estivale, moment où la demande est la plus forte, nous nous trouvons fréquemment dans l'impossibilité de répondre aux besoins en eau potable de la population. Les sources captées à Couflens et Salau offrent, en effet, un débit nettement insuffisant.

Afin de remédier à ce grave problème et permettre aussi l'approvisionnement de nouveaux abonnés, il est indispensable d'étudier le captage de nouvelles sources.

Pour nous aider dans cette démarche, il conviendrait de solliciter les services techniques de la D.D.A.F.

Municipal :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil

- Approuve l'étude d'un projet de renforcement d'alimentation en eau potable des villages de Couflens et Salau.
- Demande le concours de la D.D.A.F. pour l'étude et le montage des dossiers à réaliser.

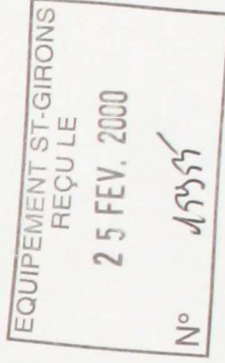
Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que ci-dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Couflens, le 7 février 2000

Le Maire,



Rendu exécutoire par sa réception
en Sous Préfecture le



REÇU

10 FEV. 2000

A LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS

Sous-Préfecture

10 FEV. 2000

449
DE SAINT-GIRONS